

M. Woolliams: Alors, monsieur l'Orateur, puis-je formuler ma question autrement? Le ministre a déclaré que les libertés personnelles étaient menacées par les pressions que certains exerçaient. Ces gens étaient-ils au sein du gouvernement? De quelles libertés personnelles parlait-il? La question importe beaucoup aux Canadiens.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, au cours de l'entrevue, je recherchais l'équilibre que toute société libre doit atteindre pour sauvegarder, dans le respect de la loi, la liberté individuelle, d'une part, et la sécurité générale, de l'autre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vois que trois députés veulent poser des questions supplémentaires à ce sujet. Je dois signaler qu'il est contraire au Règlement de discuter à la Chambre de discours faits à l'extérieur par des ministres. Je remarque, d'après les comptes rendus des journaux, que des ministres font des discours hors de la Chambre presque tous les jours. Si nous devons consacrer la majeure partie de la période des questions à solliciter l'interprétation des ministres eux-mêmes sur ce qu'ils ont voulu dire ou ne pas dire, nous passerions bien du temps à cette occupation. Le député ayant abordé le sujet, peut-être pourrait-il poser sa question directement.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je puis poser ma question très brièvement et je vous suis reconnaissant de votre obligeance. Le gouvernement songe-t-il à remettre en vigueur quelque mesure d'ordre public et le ministre de la Justice est-il en désaccord avec d'autres membres du cabinet sur cette éventualité?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, quant à la première question, la Chambre est saisie d'une motion me permettant, si le comité permanent de la justice et des questions juridiques ou le comité spécial envisagé dans cette motion me le demande, d'exprimer une opinion sur l'équilibre à rechercher entre les libertés individuelles et la sécurité collective. La réponse à la deuxième question est non.

[Plus tard]

LA RÉPRESSION DE CERTAINES MANIFESTATIONS,
GRÈVES ET RÉUNIONS—LE CODE CRIMINEL

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre de la Justice se rattache à celle qu'on vient de lui poser. Le ministre a-t-il subi des pressions de la part de gens qui préconisent la présentation d'amendements au Code Criminel, visant à restreindre le droit des citoyens de participer à des manifestations, à des réunions et à des piquets de grève? Peut-il nous assurer qu'il ne songe pas à une telle mesure?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je peux assurer à la Chambre qu'aucune loi mettant en cause l'équilibre des libertés civiles et la sécurité nationale ne sera introduite—à moins d'une crise—sans consulter le

[M. l'Orateur.]

Parlement, dans les formes que j'ai indiquées au député de Calgary-Nord.

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE ÉTABLISSANT LA
FONCTION D'OMBUDSMAN

M. R. N. Thompson (Red Deer): Je me demande si le ministre de la Justice envisage l'opportunité d'un bill établissant la fonction d'ombudsman. Voilà qui aiderait vraiment à protéger les libertés civiles.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Le député et moi-même en avons discuté à chaque session du Parlement depuis que nous sommes ici.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA QUESTION DE LA RÉTROACTIVITÉ DE CERTAINS
AMENDEMENTS FUTURS

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'ai donné préavis au ministre des Finances de la question que je vais poser et sa réponse nous sera utile au cours du débat d'aujourd'hui et de demain. Le ministre se propose-t-il de rendre rétroactifs quelques-uns des amendements à la loi de l'impôt sur le revenu qui seront présentés l'an prochain?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, tout dépendra de la nature des amendements. J'en ai mentionné quelques-uns vendredi dernier, auxquels songeait le gouvernement. Ainsi, l'amendement relatif aux régimes de participation différée aux bénéficiaires entrerait en vigueur au début de l'année en même temps que le bill C-259.

* * *

• (3.00 p.m.)

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LES FUITES DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS—LE
RAPPORT D'ENQUÊTE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au premier ministre. Comme l'enquête sur la fuite dans ce qu'on a appelé le rapport Gray est en cours depuis plus d'un mois, et qu'aucun rapport n'a encore été présenté au Parlement, le premier ministre peut-il nous informer des résultats de cette enquête s'il en est?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais me renseigner.

L'hon. M. Hees: Puisqu'il n'y a pas de résultats à attendre du premier ministre, voici une question supplémen-